

## **COVID-19 – Information et engagements envers nos clients et partenaires**

Cher client/partenaire,

Chez EgR, nous faisons de la santé et de la sécurité de nos employés, de nos clients et de nos partenaires notre priorité. C'est pourquoi nous surveillons activement l'évolution de la situation reliée à la COVID-19 et désirons vous partager les mesures mises en place au sein de notre organisation.

Ces mesures ont notamment été élaborées en tenant compte des conseils et des recommandations qui sont prodigués quotidiennement par les différentes autorités gouvernementales.

Soyez assurés que nous prenons toutes les mesures nécessaires pour voir à la continuité de nos activités et à la qualité habituelle du service que nous vous offrons. Nous déployons progressivement notre plan de continuité des affaires afin de limiter au minimum les impacts potentiels de la situation extraordinaire reliée à la Covid-19. Nous allons constamment nous adapter aux répercussions de cette pandémie et aux différentes mesures imposées et souhaitables pour limiter la propagation et maintenir nos opérations.

Pour votre information, voici les principales mesures que nous avons déjà mises en place:

- Notre cabinet a créé un comité spécial afin de coordonner toutes les activités, informations et mesures reliée à la Covid-19.
- Les principaux scénarios de pandémie et les procédures à suivre font partie de notre plan.
- Nous disposons de capacités de télétravail à grande étendue, lesquelles sont actuellement déployées et seront constamment testées. Nos employés disposent d'outils technologiques pour continuer de travailler efficacement dans tous vos dossiers. Nous n'anticipons aucune interruption de nos services professionnels.
- Nos bureaux demeurent ouverts pour l'instant, mais avec un accès très limité. Nous avons demandé à tous nos employés de remplacer les rencontres physiques par des vidéoconférences ou des rencontres téléphoniques, sauf en cas de stricte nécessité et en respectant des mesures d'hygiène adaptées aux circonstances. Veuillez communiquer avec nous avant de vous présenter à l'un de nos bureaux, le cas échéant, car ces modalités pourraient être revues en fonction de l'évolution de la situation.

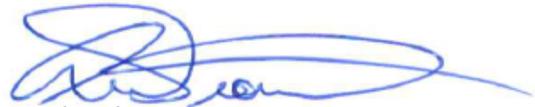
- Nous utilisons une technologie avancée de vidéoconférence afin que les réunions puissent être tenues à distance entre collègues et avec nos clients et partenaires.
- Des politiques, directives (comprenant des critères de mise en isolement), procédures et restrictions de voyage ont été établies afin de protéger les membres de notre cabinet, nos clients et partenaires et leurs familles.
- Nous avons rehaussé les protocoles d'hygiène dans tous nos bureaux.
- Nous disposons d'un centre de données externe qui ne serait pas touché dans l'éventualité de la fermeture de l'un de nos bureaux. L'ensemble de nos données sont également sécurisées.

Nous mettons actuellement tout en œuvre pour permettre à notre équipe de continuer de maintenir le plus haut niveau de service et répondre à vos besoins avec l'efficacité que vous attendez de notre cabinet.

C'est notre privilège d'être votre partenaire d'affaires. Nous sommes engagés à continuer de vous fournir l'assistance dont vous avez besoin en cette période de crise. Ce sont des moments difficiles pour nous tous et c'est ensemble que nous passerons à travers avec le moins d'impacts possible.



Simon Marchand-Fortier  
Coprésident, Chef de l'exploitation



Richard Drouin  
Coprésident, Chef de la direction